

BANNALEC

journal d'informations municipales

Notre dossier
Le Contrat Local de Santé



Bannalec 2.0



Aider le commerce



Un été festif

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, plusieurs événements marquants ont eu lieu.

L'inauguration de l'Espace André Duval est un de ceux-ci. Lors de la cérémonie qui fut très suivie, je terminais mes propos en disant que son nom resterait gravé à jamais dans la vie communale grâce à cet espace.

Il méritait bien cet honneur.

Les festivités locales ont connu un succès mérité malgré une météo pas toujours clémente. De nombreux touristes ont sillonné la Bretagne cet été à la recherche d'un peu de fraîcheur... L'ont-ils trouvée ?

En cette rentrée de septembre, on reprend le travail que l'on avait laissé de côté pendant quelques semaines. Pour la Commune, les chantiers en cours restent la Maison de l'enfance à Kergoalabré et le quartier de la gare. Le réseau de chaleur bois-énergie et le Contrat Local de Santé seront aussi nos préoccupations de cet automne.

Bonne rentrée à tous et bonne lecture..

Le maire, Yves André

PENNAD-STUR ■■■■■■

Abaoe m'eo bet embannet ar c'han-nadig-kêr diwezhañ ez eus bet meur a abadenn bouezus.

Digoradur ar Greizenn André Duval a zo bet unan anezho. E-pad an abadenn-se, ma oa bet kalz tud, em boa echuet ma frezegenn en ur lavaret e chomo garanet e anv da viken e buhez ar gumun gant ar greizenn-se. Del-lezek-kenañ e oa da vezañ enoret.

Berzh bras o doa graet ar gouelioù er gumun daoust ma ne oa ket bet brav an amzer atav. Touristed a-leizh a oa bet o tremen e Breizh e-pad an hañv, o klask ur beradig freskadurezh... Ha kavet o doa anezhi ?

En distro-mañ, e miz Gwengolo, e vo adstaget gant al labour a oa bet lezet a-gostez ganeomp e-pad un nebeud sizhunioù. Evit ar gumun emañ bepred chanter ti ar vugale e Kergwalabre hag hini karter ar gar. Ar rouedad tommder prenn-energiezh hag ar gevrat yec'hed lec'hel a vo ivez e-touez hor prederia-dennoù en diskar-amzer-mañ.

Distro laouen ha lennadenn vat d'an holl.

Ar maer, Youn André

Hommage à l'équipage du Black Swan à Ti Laouen

Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 39-45, l'association Passé Composé, en partenariat avec Yves Carnot, propose de retracer l'histoire du bombardier US tombé à Kerancreac'h le 31 décembre 1943, pour lequel une cérémonie commémorative a lieu tous les ans.



Yves Carnot, petit-fils du propriétaire de la ferme de Kériquel, à l'époque située non loin du lieu du crash, s'est passionné par l'histoire de ce bombardier et de son équipage. De ces dix hommes, deux y laissèrent leur vie. Les autres, après avoir pu sauter suffisamment tôt en parachute, furent faits prisonniers ou réussirent à échapper aux soldats allemands, avec l'aide de la Résistance.

Pour que cet épisode ne sombre pas dans l'oubli, Yves Carnot donnera une conférence dimanche 4 octobre 2015, à 15h, salle Ti Laouen. L'occasion de retracer le parcours des membres de cet équipage et de leur rendre hommage.

L'entrée sera libre et gratuite.

Championnat des bagadoù à Lorient : Bannalec se classe troisième



Le samedi 8 août 2015, le Bagad Ar Banal Aour a terminé à la 3^e place du concours de bagadoù lors du Festival Interceltique de Lorient. De quoi ravir la présidente Sophie Coco : « devant un public impressionnant, le Bagad est monté sur la scène de l'esplanade du grand théâtre de Lorient à 11h35 sous un soleil radieux, pour la seconde manche du championnat de 4^{ème} catégorie. Pendant plusieurs minutes, leurs airs de Ronds de Saint Vincent, leur mélodie-balade et leur originale marche «Banana Circus» ont été scrutés par les 8 juges. La suite présentée aux Bannalécois quelques jours auparavant a retenti sur cette grande place, de belle manière. L'énergie était bien là. »

A 20 h, les résultats sont tombés : le groupe s'est classé 3^e à seulement 0,43 point du vainqueur, le Bagad Bro Foen, de Fouesnant, et à 0,10 du second, le Bagad Bro Dreger, de Perros Guirrec ! Les représentants du bagad ont reçu leur trophée des mains de Lisardo Lombardia, directeur du Festival de Lorient.

« Notre objectif pour l'année à venir est de continuer sur cette voie : qualité de travail, beau jeu, si possible rester en haut du classement de 4^{ème} catégorie, attirer des sonneurs confirmés et des jeunes en formation, trouver des financements extérieurs pour renouveler notre matériel et surtout entendre encore la phrase suivante « ça y est, Bannalec a SON bagad ! »

HOMMAGE

Nous sommes profondément touchés par le décès soudain de Claude Postic, âgé de 53 ans, responsable technique du SIVOM de la région de Scaër qui regroupe les communes de Bannalec, Scaër, Saint-Thurien et Tourc'h.

Nous tenons à exprimer nos condoléances à sa famille et à ses proches.

C'est le montant total des subventions municipales accordées aux associations locales.

Conseil municipal Retour sur la réunion du 26 juin dernier

Le conseil municipal s'est réuni le 26 juin dernier. Voici quelques-unes des décisions prises ce jour-là.

JURÉS DE LA COUR D'ASSISES

Comme chaque année, il a été procédé au tirage au sort des citoyens de la commune appelés à être inscrits sur la liste communale des personnes susceptibles d'exercer les fonctions de juré de la Cour d'Assises du Finistère en 2016.

SPORTS

Le stade dispose d'infrastructures anciennes, dégradées, qui ne sont plus aux normes sportives. Pour des raisons de planimétrie, il est vraisemblable qu'apparaisse la nécessité de refaire le terrain de football. Le coût prévisionnel de cet aménagement est actuellement évalué à 960 000 € HT.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de rénovation du stade d'athlétisme, pour lequel il sollicite l'attribution de subventions et fonds de concours.

NON AU CETA ET AU TAFTA

Le conseil municipal a manifesté son opposition aux deux traités CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement, traité établi entre le Canada et l'Union européenne) et TAFTA (TransAtlantic Free Trade Area, traité de libre-échange entre les USA et l'Union Européenne) dont l'objectif vise avant tout à la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence. Il a également dénoncé la négociation de l'accord sur les services (TiSA) qui vise à détruire la majorité des services publics. De plus, il a exprimé son refus de toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs. Enfin, le conseil municipal souhaite que la commune de Bannalec soit déclarée « Territoire hors Grand Marché Transatlantique ».

URBANISME

Suite au désengagement de l'Etat en matière d'application du droit des sols (ADS), la Communauté de communes du Pays de Quimperlé (Cocopaq) a proposé à ses communes membres de gérer un service commun ADS. La commune de Bannalec n'a vocation à rejoindre le service commun qu'une fois qu'elle disposera d'un plan local d'urbanisme (PLU) opposable.

SUBVENTION

Le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention de 1 000 € en faveur de la population du Népal, victime d'un tremblement de terre le samedi 25 avril 2015. Cette subvention sera répartie comme suit : 500 € pour UNICEF-France et 500 € pour Action contre la faim.

Méthanisation Action pour notre indépendance énergétique

En route « vers un mix énergétique électrique 100 % renouvelable en 2050 », tel est le titre d'un rapport de l'ADEME (1). Cette étude, encore en cours de finalisation, propose des mesures techniques et identifie les facteurs clés pour tendre vers une part importante d'énergie électrique renouvelable à l'horizon de 2050.

D'après cette étude, la Bretagne pourrait même devenir une des premières régions productrices d'énergie électrique. Mais nous devons faire le choix de l'action pour franchir une étape déterminante vers une électricité durable qui assurera aussi l'indépendance énergétique de la France. Ainsi, le site de méthanisation Biogaz de Bannalec à Loge Begoarem qui est un projet de la société Capvertbioenergie, apportera sa contribution, avec l'injection des premiers kWh dans le réseau électrique au début de l'année 2017.

La production annuelle d'électricité sera l'équivalent de la consommation moyenne de 1600 foyers.

(1) Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



Christophe Le Roux, adjoint au maire en charge du développement durable

Vie des services

Services techniques municipaux : Didier Nardou a pris sa retraite

Né le 21 juillet 1955 à Bannalec, Didier Nardou est entré aux services techniques municipaux de Bannalec le 1^{er} juillet 1993, en tant qu'agent d'entretien. Nommé au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 2015, il a pris sa retraite depuis le 1^{er} août dernier.

François Pérennou, responsable du pôle services techniques a rappelé ses principales missions au sein du service public : « agent discret et polyvalent affecté au service environnement, il s'occupait principalement de la signalisation et du service fête, il intervenait aussi ponctuellement dans le service bâtiment comme carreleur. »

Nouveau site internet

Avec l'émergence des nouveaux usages d'Internet, l'utilisation sites internet et des réseaux sociaux par les collectivités territoriales comme outil de communication est devenue incontournable. La municipalité s'adapte aux innovations et évolutions des usages technologiques, et elle a souhaité associer la refonte du site internet de Bannalec avec l'utilisation des réseaux sociaux.

Le nouveau site sera opérationnel fin septembre. Et l'adresse sera en .bzh.



Entretien avec Sylvain Dubreuil, adjoint au maire chargé de la communication, des affaires sportives et des relations institutionnelles.



Pourquoi la commune a souhaité rénover son site internet ?

Les outils numériques, tels que les sites internet, évoluent très rapidement et doivent s'adapter à de nouvelles pratiques et à de nouvelles technologies.

Aujourd'hui, de plus en plus de citoyens s'informent via les sites, les réseaux sociaux et les applications.

Il faut donc disposer d'un site moderne et adapté qui répond aux besoins des citoyens. De plus, le fait de disposer d'un tel outil, plus fonctionnel et plus visible sur la toile, contribuera pleinement au rayonnement et à l'attractivité de la commune.

Comment a-t-il été construit ?

L'agence de création Créasit, basée à Nantes, a construit l'identité visuelle du site, conformément à nos demandes.

Puis, les agents ont intégré toutes les données techniques spécifiques à la commune. Dans un contexte budgétaire restreint, il fallait allier ambition et imagination, ce que nous avons fait.

Nous avons ciblé trois types de public :

- Les citoyens : le but est qu'ils trouvent rapidement et facilement l'information qu'ils recherchent.

- Les forces vives de la commune : Bannalec est réputée pour être une commune dynamique où se déroule fréquemment de nombreuses animations et manifestations. Le site sera donc le reflet de notre identité communale.

- Le public extérieur à la commune : aujourd'hui, nous savons qu'un touriste, une personne de passage ou un futur habitant consultera principalement le site d'une commune pour y prendre ses renseignements. C'est pourquoi le site comprendra un répertoire avec les nombreux commerces, artisans, professions libérales et les principaux services de la commune.

Bannalec entre donc dans l'ère du numérique ?

Effectivement, car la création du nouveau site s'intègre dans une stratégie de communication plus globale. D'une part, le site s'articulera avec les réseaux sociaux (Facebook, Twitter ...) dont nos habitants ont désormais une utilisation régulière.

D'autre part, le site s'inscrit en complémentarité des outils existants, tel que le bulletin municipal.

Ce dernier permettra d'aborder les grandes questions de la commune et du territoire (comme par exemple dans ce numéro, la santé) et de construire des dossiers complets.

Avec le numérique, nous serons en mesure d'apporter une information immédiate et de proximité, tout en favorisant le débat et l'interactivité.

Afin de compléter nos supports de communication, nous mènerons également une réflexion avec les forces vives de la commune concernant l'implantation ou non d'un panneau d'affichage numérique.

facebook

Facebook est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier du contenu (textes, photos, vidéos et audios) et d'échanger des messages.

Deuxième site web le plus visité au monde après Google, il compte aujourd'hui, environ 1,4 milliards d'utilisateurs actifs.



Cet outil permet à un utilisateur d'envoyer gratuitement de brefs messages, appelés tweets, sur internet, par messagerie instantanée ou par SMS. Ces messages sont limités à 140 caractères, ce qui contraint les utilisateurs à être concis dans leur rédaction. Un mot précédé du signe « # » (croisillon) est un hashtag.

Des pages protégées

Publiques, les pages Facebook et Twitter de la commune seront soumises à des règles de protection des personnes morales et physiques, à la différence des pages personnelles. Pour la commune, l'enjeu est de pouvoir informer rapidement l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une action ou de l'avertir d'une nouvelle qui touche à son quotidien.

Commerces de proximité

Une priorité pour la Communauté de communes



Les commerces de proximité constituent un élément essentiel de l'économie d'un territoire, d'une commune. Leur maintien, ou mieux leur développement, est extrêmement important.

Marie-France Le Coz, adjointe au maire en charge des affaires économiques et de la culture, a rencontré André Fraval, vice-président de la Communauté de communes du Pays de Quimperlé en charge du développement économique et des commerces de proximité.

Marie-France Le Coz : *La création d'un poste de Manager du commerce et de l'artisanat en centre-ville et en centre-bourg a été votée par les élus communautaires le 2 juillet dernier, pouvez-vous nous expliquer ce choix ?*

André Fraval : Sous le précédent mandat déjà, la Cocopaq avait discuté de la problématique du commerce de centre-ville qui peut être très diverse selon qu'on se trouve à Quimperlé, Clohars, Locunolé ou Bannalec.

Cette réflexion se poursuit avec le nouveau président, Sébastien Miossec, qui a rajouté à la vice-présidence en charge de l'économie la compétence « Commerces de proximité ».

Depuis le début de ce nouveau mandat, Quimperlé, puis la Cocopaq pour l'ensemble des autres communes, ont commandé une étude auprès du CEFAC (Centre d'Études et de Formation des Assistants techniques du Commerce) pour établir un diagnostic du commerce, connaître les comportements et les attentes des gens, croiser la vision des commerçants et celle des clients, analyser les points forts et les points faibles, faire un ensemble de préconisations pour améliorer l'attractivité des petits commerces.

A partir de cela, la commission économique a établi une proposition de plan d'actions pour 2015 dont la première mesure a été de créer un groupe de travail (qui n'inclut pas les unions commerciales pour l'instant). La deuxième action proposée a été de créer un poste de Manager du commerce à l'échelle du territoire.

Marie-France Le Coz : *Quel sera le rôle de ce manager du commerce ?*

André Fraval : Le Manager s'occupera de l'animation d'un réseau de commerçants et artisans. Chaque commune doit être représentée. Chaque maire doit trouver au moins un interlocuteur dans sa commune. S'il y a déjà une union commerciale comme à Bannalec, c'est plus facile. Le Manager aura pour mission de les fédérer, pour faire une sorte d'union commerciale du territoire, ce qu'on n'a pas encore réussi à faire en France. Cela permet de mener des actions en groupe, d'avoir des informations, de communiquer, de soutenir ce qui existe déjà. Par exemple, cela sera utile pour la première action que l'on souhaite mettre en place d'ici la fin de l'année concernant la transmission des entreprises.

Tout ceci ne sera pas simple mais il faut commencer, même si c'est la crise. D'autant que les Chambres de Commerce et d'Industrie se désengagent peu à peu faute de moyens.

On est suffisamment bien achalandé en grandes surfaces sur notre territoire. Cela a permis que les gens ne partent pas vers Lorient ou Quimper.

Maintenant, il faut redynamiser le petit commerce. Au final, il faut trouver un certain équilibre commercial. Un premier fonds de concours de 110 000 € a été mis en place pour aider les communes en 2015 à mettre en place les premières actions d'animation par exemple. La réflexion se poursuit.

Marie-France Le Coz : *Quand sera-t-il sur place ?*

André Fraval : Je l'espère pour fin octobre.

Étude CEFAC

LE CONSTAT GÉNÉRAL

Le consommateur est mobile, informé et exigeant. L'allongement de la durée de la vie va engendrer le développement d'une population de seniors.

Le commerce évolue sans cesse avec notamment le développement de nouvelles formes de vente que le commerçant doit intégrer au risque de réduire son influence.

9 orientations sont proposées pour développer le commerce sur le territoire avec pour chacune un constat, des objectifs et des actions préconisées pour :

- Animer le commerce
- Enrichir l'offre commerciale
- Attirer les nouveaux arrivants
- Adapter les services à toutes les tranches de la population
- Utiliser le numérique
- Exploiter le potentiel touristique
- Accompagner la modernisation des équipements
- Préparer la transmission
- Professionnaliser la gestion

BANNALEC :

points forts et points faibles

+

- La situation géographique par rapport à la voie express
- La rénovation du quartier de la gare
- Des commerces regroupés et rénovés
- Des parkings
- Un équipement commercial et de service de proximité complet
- Une union commerciale dynamique
- La présence de deux « locomotives » : Intermarché et Espace Emeraude
- Le marché hebdomadaire
- L'évolution démographique positive

-

- Un équipement commercial non alimentaire incomplet
- Un manque en restauration, hôtellerie, poissonnerie notamment
- La concurrence du Centre Leclerc de Scaër

Contrat Local de Santé

Améliorer et renforcer les dispositifs sur le territoire

Si la Santé Publique, dont le pilotage est assuré par les Agences Régionales de Santé (ARS), relève avant tout de la compétence de l'État, la loi n'empêche nullement les collectivités territoriales de s'engager dans ce domaine, dans l'intérêt des habitants. La loi du 21 juillet 2009 « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » a offert aux ARS la possibilité de conclure des Contrats Locaux de Santé (CLS) avec les collectivités territoriales.

Afin d'améliorer et de renforcer les dispositifs liés à la santé existants sur le territoire, la Cocopaq a souhaité, en septembre 2014, engager une démarche pour signer un CLS avec l'ARS.

Explications au cours d'un entretien entre Nicole Riouat, adjointe au maire de Bannalec chargée des affaires sociales et du logement, Anne Borry, vice-présidente de la Cocopaq en charge des solidarités et de la santé, Sabri Zidane, directeur des affaires sociales et du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) à la Cocopaq, et Nolwenn Merrien, chargée de mission CLS à la Cocopaq.



De gauche à droite, Nicole Riouat, Anne Borry, Nolwenn Merrien et Sabri Zidane

Nicole Riouat : *Pourquoi avoir engagé la Cocopaq dans une démarche de signature de Contrat Local de Santé ?*

Anne Borry : Si le territoire intercommunal dispose d'atouts importants du point de vue de la santé, comme l'hôpital de Quimperlé, de nombreux médecins dans différentes spécialités et un bon réseau associatif, néanmoins, ses habitants sont aussi confrontés à des problématiques importantes qui interrogent et mobilisent les élus communautaires.

Nicole Riouat : *Quelles sont les spécificités du territoire ?*

Nowenn Merrien : Le diagnostic a permis d'affiner les données connues par l'ARS et définir les principales fragilités du territoire intercommunal, à savoir :

- un manque de médecins généralistes
- le vieillissement de la population et la nécessité de renforcer le maintien à domicile des personnes âgées
- un besoin de renforcer et d'améliorer la santé au travail
- bien d'autres thèmes (santé mentale, santé des jeunes, santé et précarité, violences

intrafamiliales, accès aux soins et offre de soins, isolement des professionnels ...)

Nicole Riouat : *Quelles actions mises en œuvre par la Cocopaq à l'heure actuelle ?*

Sabri Zidane : Suite la création du poste de chargée de mission confié à Nolwenn Merrien, la première phase de notre travail a été d'établir un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'ensemble des communes de la Cocopaq pour obtenir une radiographie précise du territoire.

Après une cinquantaine de consultations et avec l'implication des usagers, des professionnels de la santé, des associations et des élus, nous avons ainsi pu dégager quelques axes d'actions prioritaires et créer un comité de pilotage et des groupes de travail. Les priorités dégagées sont ;

- améliorer l'accès aux soins
- renforcer la prévention et la promotion de la santé
- s'adapter et accompagner le vieillissement du territoire
- coordonner et communiquer pour réduire les inégalités de santé

Anne Borry : Les groupes de travail ont

souhaité retenir des actions réalisables rapidement avec la possibilité de les prolonger au-delà de la durée du contrat.

Sur la commune de Bannalec, les élus sont à l'écoute des professions médicales et ont initié des rencontres avec celles-ci afin de nouer un dialogue constructif, dans le cadre de la phase de diagnostic du territoire.

Nicole Riouat : *Nous aurons donc bientôt la signature d'un contrat local de santé ?*

Nowenn Merrien : Les synthèses des groupes de travail seront bientôt regroupées afin de construire une réponse aux attentes du territoire dans un document qui définit le plan d'action.

Sabri Zidane : Ce document a été validé par le comité de pilotage qui s'est réuni le 8 septembre et qui a validé les orientations du CLS.

Anne Borry : Ensuite, c'est l'ARS qui doit se pencher sur nos propositions et valider celles qui lui semblent les plus judicieuses pour le territoire. Le Contrat Local de Santé sera ensuite signé pour une période de 3 ans.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Maison médicale : 02 98 39 80 97
Bodereau Loïc,
16 rue du Trévoux : 02 98 39 56 13
Garin Delphine, Maison médicale,
rue du Trévoux : 02 98 39 80 97
Gelineau Claire, Maison médicale,
rue du Trévoux : 02 98 39 80 97
Le Carre Kristell, Maison médicale,
rue du Trévoux : 02 98 39 80 97
Le Naour Joëlle,
6 rue de Scaër : 02 98 39 53 99
Pontecaille Jean Noël,
26 rue de Scaër : 02 98 39 55 44

KINÉSITHÉRAPEUTES

Baby Vincent,
10 rue Nationale ; 02 98 39 45 08
Bahri Stéphanie,
6 rue de la Gare : 02 98 35 42 70
Balpe Christiane,
9 rue Pierre Pendélio : 02 98 39 57 52
Déniel Hervé,
4 place de la Libération : 02 98 39 83 00
Fournier Séverine,
4 place de la Libération : 02 98 39 83 00
Le Gall Claude,
14 rue de Scaër : 02 98 39 46 26
Lombardo Gesdon Leslie,
4 place de la Libération : 02 98 39 83 00
Menier Jean-Marie,
14 rue de Scaër : 02 98 39 46 26
Vautier Jacqueline,
9 rue Pierre Pendélio : 02 98 39 82 76

OSTÉOPATHES

Failler Ronan,
10, rue de Quimperlé : 02 98 39 81 97
Le Gall Claude,
10 rue de Quimperlé : 02 98 39 81 33
Dargent Benoit,
10 rue de Quimperlé : 02 98 39 81 33

CHIRURGIENS DENTISTES

Poillerat Jérôme,
rue du Trévoux : 02 98 39 87 20
Bejarano Emmanuel,
rue du Trévoux : 02 98 39 81 70
Marion Cédric,
25, rue Saint Lucas : 02 98 39 80 51

OPTICIEN

Bannalec Optique,
7 rue Nationale : 02 98 39 56 63

ORTHOPHONISTE

Ortola Françoise,
3 rue de la Gare : 02 98 39 47 32

INFIRMIERS

Bernard Sandrine,
14 rue de Scaër : 02 98 39 46 69
Besson Sylvie,
Kérambeuze : 02 98 38 48 14
Centre de soins,
21 bis rue Eugène Cadic : 02 98 39 40 55
Gourmelen Florence,
Penquelen : 02 98 35 41 14
Hingant Jeanine,
14 rue de Scaër : 02 98 39 46 69
Jaffré Stéphanie,
3 place de la Libération : 02 98 35 44 03
Léger Elisabeth,
14 rue de Scaër : 02 98 39 46 69
Puil Catherine,
3 place de la Libération : 02 98 35 44 03
Tréguier Valérie,
9 rue Pierre Pendélio : 06 83 37 65 60
Verrimst Morgan,
9 rue Pierre Pendélio : 02 98 59 08 68

SERVICES À DOMICILE ⁽¹⁾ pour personnes âgées, dépendantes, handicapées

ADMR Bannalec Le Trévoux,
impasse Auguste Brizeux : 02 98 39 40 03

PHARMACIES

Grelier Patrice,
4 rue de la Gare : 02 98 39 80 36
Henrio Jean-Yves,
12 rue Nationale : 02 98 39 80 33

AMBULANCES - VSL - TAXIS

Aven Assistance,
4 rue de Scaër : 02 98 39 87 99
Mahé Rémy,
3 place de la Libération : 02 98 39 87 27

PÉDICURES - PODOLOGUES

Cannet Dominique,
14 rue de Scaër : 02 98 39 46 26
Le Bayon Vincent,
21 rue de Rosporden : 02 98 39 45 93

VÉTÉRINAIRES

Brethenoux François,
4 rue de Rosporden : 02 98 71 00 82
Le Coz Rémi,
7 place de la Liberté : 02 98 39 39 39

⁽¹⁾ il y a également sur la commune des entreprises privées qui proposent des services d'aide à domicile (chèque emploi services, entreprise multi-services, etc ...).

Auto-désherbage mécanique

Vous en pensez quoi ?



Depuis 2010 les services municipaux pratiquent le «zéro pesticide» sur les espaces piétonniers et la voirie du bourg : les moyens mécaniques de dés-herbage se sont désormais totalement substitués aux produits chimiques de traitement. Ceci pour le meilleur de notre santé en préservant la qualité de l'eau et de l'air.

Mais l'opération mobilise d'avantage de moyens humains alors que la commune, comme toutes les autres, doit se mobiliser sur de nouvelles tâches. Dans ce contexte, il nous semble nécessaire de favoriser l'entretien par chacun devant chez lui. C'est une pratique déjà bien comprise par de nombreux riverains de rues du bourg et de routes de campagne, qui pourrait être encouragée.

Une simple question préalable s'impose dans cette perspective : les Bannalécois sont-ils prêts à prendre part à l'amélioration de la qualité de leur environnement immédiat, notamment mettre la main à la binette et/ou à fleurir les trottoirs ?
Qu'en pensez-vous ?

Inauguration de l'espace André Duval Hommage au champion et à l'infatigable bénévole

Samedi 27 juin a eu lieu l'inauguration officielle de la halle André Duval, en présence de nombreux membres de l'Union Sportive Bannalécoise, des élus municipaux et de sa famille. Le 13 septembre 2013, le conseil municipal avait décidé de nommer cette aire couverte du stade, du nom de celui qui fut un infatigable bénévole au service du sport et de l'athlétisme en particulier.



André Duval, champion de cross country dans les années 30 et 40 a été, avec d'autres passionnés, à l'origine de la création de l'Union Sportive Bannalécoise en 1936. « Dédé c'est l'USB et l'USB c'est Dédé », cette phrase résume parfaitement combien ce personnage fut identifié au club d'athlétisme durant sa vie : 56 ans au club dont 45 en tant que président.

Lors de l'inauguration, le maire Yves André, accompagné du président actuel de l'USB Christophe Couthouis et de Guillemette Even, fille d'André Duval, a découvert le portrait de l'ancien dirigeant du club, peint par l'artiste Arnaud Taéron et fixé sur un mur de la halle. Ils ont ensuite découpé le ruban tricolore avant de retracer en partie sa carrière sportive et professionnelle, en soulignant les nombreuses distinctions qu'André Duval a reçu au cours de sa vie : pour son engagement bénévole auprès des jeunes générations, comme entraîneur ou comme professeur d'éducation physique et sportive au Lycée de Kerneuzec.

Le président actuel de l'USB Christophe Couthouis a prolongé cet hommage par l'énoncé des nombreux champions qui ont porté et qui portent encore haut les couleurs de l'USB, « notre club a pris une autre dimension, il rayonne désormais sur tout le territoire de la communauté de communes et au-delà (...) Aujourd'hui, André Duval serait fier de constater que ce club à identité unique, avec son esprit de convivialité et de partage, puisse continuer son chemin ».

Avant de passer au pot de l'amitié, Guillemette Even, une des trois filles d'André Duval, a ajouté quelques mots sympathiques pour remercier la municipalité de l'hommage rendu à son père.



Accueil des Villes Françaises de Bretagne

Le diaporama bannalécois primé



Pour servir de support à la présentation des Accueil des Villes Françaises de Bretagne, lors du congrès annuel national qui s'est déroulé à Toulouse fin mai, la présidente régionale Nicole Daniel avait demandé aux différentes sections AVF de Bretagne de composer un diaporama de 2 minutes pour vanter leur ville et l'AVF local.

Les responsables de la section Bannalécoise ont été agréablement surpris car c'est le diaporama réalisé par Daniele Guillerm (ci-contre) qui a remporté la première place dans un concours très relevé avec des concurrents comme Brest, Rennes, Quimper, Paimpol, Saint-Brieuc et Vannes.

L'été en images

Si quelques associations profitent de l'été pour faire une pause, la commune ne manque pas d'animations pendant cette période : fêtes traditionnelles, fêtes de quartier ou fête nationale, toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver au centre-ville, autour des chapelles ou au terrain de sports pour partager de bons moments de convivialité et de détente.

Comme tous les ans, après le repas moules-frites organisé par le club des supporters de la Fleur de Genêts, les Bannaléocis auront apprécié le feu d'artifice du 13 juillet, offert par la municipalité et sonorisé par Hexagone 45.

Fin juillet, c'est l'association Bann'Anim qui a proposé deux spectacles de qualité au centre-ville, avec les groupes Los Glochos et le Duo Michisa, puis un marché nocturne le 7 août.

Ensuite, place aux fêtes traditionnelles et à la musique bretonne avec la 47^e édition des fêtes folkloriques : la redécouverte des métiers d'autrefois, les concerts de la nuit cabaret et les spectacles en couleurs des Noces Bretonnes. De la musique encore avec les concerts du festival du Bocal, dont la 1^{ère} édition a eu lieu à Saint Cado, une chapelle qui a aussi accueilli le saxophoniste et conteur Jean-Louis Vallégant, pour trois spectacles dans le cadre du festival des Rias.

Enfin, les Bikers de l'Ankou ont clôturé cet été 2015 par leur repas et concert à l'espace André Duval le dimanche 30 août.



Festival *Les Passeurs de lumière*

Avec les gens du voyage



A pied, à cheval, en voiture, en avion... Qu'ils soient passagers du temps, du vent ou de lumières, en 2015, ils seront nos invités.

Si le bout du monde n'a jamais été aussi prêt de nous, via les images et les sons médiatiques, les préjugés attachés à ces amoureux de l'itinérance, n'en restent, eux, pas moins tenaces. Chassés, stigmatisés, comme ils le furent si souvent en des temps où les barbares ont besoin de boucs émissaires, ils sont les cibles faciles de ceux que tout ce qui est différent dérange.

Et pourtant, dans le cadre étroit de nos écrans, les passeurs éphémères savent eux, depuis des millénaires, colorés nos ciels de musiques, de clowns, de rêves, d'histoires et d'étoiles sans frontières. Toutes choses légères, joyeuses et passagères.

En 2015, le festival vous invite à partager l'horizon et les nuages avec nos invités du cirque, de la fête et autres gens du voyage.

Les expositions

En partenariat avec la médiathèque de Bannalec : Gildas Bitout - Photographies

En partenariat avec la médiathèque de Quimperlé : Brigitte Rio - La route du cirque
Salle du Présidial à Quimperlé : Sylvie Dessert, exposition des œuvres de la créatrice de l'affiche 2015

A l'office de tourisme : Gérard Barbier - Le cirque

Expositions thématiques sur les gens du voyage dans les restaurants et les bars (avec le groupe Scarlett...).

Une exposition spécifique à l'intention des collèges de la Cocopaq.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Grande soirée : films, musiques et spectacles de cirque.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Matin : projections et rencontres
Après-midi : animations, débats et projections
Soirée : le Bal en images

DIMANCHE 29 NOVEMBRE :

Matin : projections et rencontres

Les incontournables

- ▶ Atelier cirque et cinéma - enfants
- ▶ Les images documentaires
- ▶ Les Pas «Vus à la télé»
- ▶ Autour d'Internet
- ▶ Le Prix Label Image
- ▶ Projections dans l'église de Bannalec
- ▶ Films et musiques Tziganes dans les bars

27, 28 et 29 novembre, ce sera sous le chapiteau

Pendant tout le temps du festival, le chapiteau s'installera sur la place des fusillés où seront présentés les spectacles, projections et animations qui se prolongeront dans les bars et les restaurants.

Tout savoir sur le festival

Tout voir avec le Pass à 7 €

En plus du Pass qui donne accès à tous les spectacles sous chapiteau et dans les cinémas de la Cocopaq, de nombreuses animations sont proposées : Demandez le programme à partir du mois de novembre sur le site du festival : <http://www.festivallespasseursdelumiere.fr/>

Renseignements

A partir du 16 novembre, tous les après midi, l'office de tourisme sera ouvert au public, vente de billets, renseignements....

Appel à bénévoles

Nous recherchons des bénévoles (billetterie, décoration du bourg, gardiennage d'expos...).

Contact au 06 48 99 64 01

Les rendez-vous 2015

Septembre

DIMANCHE 27 Repas des parents d'élèves de l'école Notre-Dame, école

Octobre

SAM 3 / DIM 4 Expo-vente de l'association Aux Filles d'Arts, salle J. Moulin

DIMANCHE 4 Troc et puces de l'Amicale des Employés Communaux de Bannalec (AECB), espace A. Duval, entrée gratuite

DIMANCHE 11 Repas des Aînés organisé par le CCAS, salle J. Moulin
Vide-jardins organisé par le comité de soutien à Diwan, espace A. Duval

SAMEDI 17 Loto du Tennis Club, salle J. Moulin

DIMANCHE 25 Rando solidarité, par les Joggeurs Bannalécois, espace A. Duval

Novembre

DIMANCHE 1^{er} Loto de la Fleur de Genêt, salle J. Moulin

SAMEDI 7 Loto des parents d'élèves de l'école Notre-Dame, salle J. Moulin

DIMANCHE 8 Projection publique de photos par l'association Passé Composé, salle J. Moulin

MERCREDI 11 Cross de l'USB, challenge André Duval, stade municipal
Repas des Anciens Combattants, salle J. Moulin

DIMANCHE 15 Bourse aux jouets, vêtements et puériculture de la crèche Point Virgule, salle J. Moulmin

DIMANCHE 22 Repas des parents d'élèves des écoles élémentaires publiques, salle J. moulin

Décembre

SAMEDI 5 Téléthon

SAM 12 / DIM 13 Animations dans le bourg organisées par l'UCAB

DIMANCHE 13 Loto du Club de Loisirs, salle J. Moulin
Kids athlé, organisé par l'USB, salle omnisports

JEUDI 17 Repas de Noël du Club de Loisirs, salle J. Moulin

SAMEDI 19 Coupe de Noël de pétanque

DIMANCHE 20 Marché de Noël, organisé par Bann'Anim, salle J. Moulin

Et aussi

LES SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Jazzons-nous dans les bois de la Cie Voilà Voilà :

Spectacle scolaire le mardi 8 décembre, à 10h30 et 15h15

Parentèses de la Cie Méli Malo : spectacle petite enfance le vendredi 20 novembre, à 9h30, et le samedi 21 novembre, à 10h

LES SPECTACLES CHEZ L'HABITANT

Festival « le Diable dans la boîte » : samedi 3 octobre - Gratuit - Nombre de places limité et lieu surprise communiqué par la mairie seulement quelques jours avant le spectacle (prévoir petit en-cas à boire ou à manger à partager après le spectacle) :

« *Entre eux deux* » avec Yves Busato (accordéon chromatique) et Catherine Busato (chant) - Chanson française, latino jazz, bossa nova, tango argentin, swing manouche, rétro, new musette, musique des Andes.

Catch impro le vendredi 9 octobre à 19h

Lecture de la correspondance de Gauguin sur le thème de sa vie personnelle par l'artiste Fred Nantel vendredi 6 novembre

Culture

Les expos au centre culturel

Jusqu'au 24 octobre

Martial LE VOT,
artiste peintre



L'univers de Martial Le VOT se décline en acrylique et huile sur toile pour nous proposer un univers joyeux et coloré foncièrement

optimiste ancré dans l'histoire du quotidien. Comme chez Murakami, Boisrond ou Clavel (ses références), les tonalités chaudes nous transportent dans un grand sourire pour un retour dans l'imaginaire de l'enfance : « *J'essaye de construire un univers avec des personnages récurrents. Leur histoire est en partie la mienne. Ma peinture c'est mon miroir, mon propre reflet.* »

Du 3 novembre au 26 décembre

Gildas BITOUT,
photographe



Gildas tourne autour de la photographie. Il l'associe et la mêle souvent à d'autres techniques (pastels, peintures, collages, empreintes, photos retravaillées, photocopies...). Les premiers photo-collages des « hommes poissons » sont nés au printemps 2006. Ils ont été créés de façon ludique, d'un jeu de découpages, de collages et de photomontages, mélangeant la photographie, l'encre de chine et le pastel gras. Il présentera différentes séries de ses travaux pour l'exposition.

Des silhouettes en rapport avec l'univers du livre seront installées dans le bourg.



Les animations de la médiathèque

● **Les Philosophables** (spectacle conté) le 2 octobre salle Ti Laouen, à 20h30

● **Mois du film documentaire**, le 13 ou le 20 novembre

● **Cafés lecture** (de 10h à 11h30) les samedis 26 septembre et 19 décembre

● **Bébés lecteurs** (de 10h à 11h) les jeudis 24 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre

● **Heure du conte** (de 15h15 à 15h45) les mercredis 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre